

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 25 Juillet 2024

Effectif du Conseil : 29

Présents : 19

Absents excusés : 09

Absent : 01

Procurations : 05

Sens du Vote

Pour : 24

Contre : 00

Abstention : 00

Par suite d'une convocation en date du 17 juillet 2024, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Jeudi 25 juillet à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Christiane COLET-BAILLET, Ernand BOULON, Daniel CANGOU, Marie-Pierre DARLY, Joël LANCASTRE, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Louis-Jules DARES, Sonia JEREMIE-CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGOU, Luigi LANCASTRE, Jennifer LINON.

Absents excusés : Frédéric OTTO, Cindy DARMIN, Christopher GERAN, Albert AIRA, Virginie GUILLAUME, Gaston GERAN, Aline TOI, Esther JEREMIE AMBRAISSE, Pierrot TAURUS.

Absents : Alexandre CLAIRY.

N° de délibération : 06

Date de transmission
en préfecture :

31/07/2024

Procurations : Frédéric OTTO donne procuration à Jules OTTO, Cindy DARMIN donne procuration à Christiane COLET-BAILLET, Christopher GERAN donne procuration à Nicolas BRESLAU, Albert AIRA donne procuration à Ernand BOULON, Pierrot TAURUS donne procuration à Jennifer LINON.

Secrétaire de séance : Luigi LANCASTRE

Participation au projet d'animation culturelle intitulé « c'est mon patrimoine »

Monsieur le Maire expose :

Que « c'est mon patrimoine » est une opération lancée en 2005 par le Ministère de la Culture, une manifestation d'éducation artistique et culturelle proposant aux enfants, aux jeunes et à leurs familles de s'approprier par la pratique artistique les lieux patrimoniaux, leur histoire et leurs collections pendant les temps extrascolaires, ou périscolaires.

La mise en place d'un appel à projet permet de lancer chaque année cette opération, auquel peuvent répondre les associations, les collectivités territoriales etc...

Pour l'édition 2024, la médiathèque Médélice BAPTISTA, a travaillé avec l'association : « Lakou Bokantaj », qui est le porteur de projet.

Cette association « Lakou Bokantaj » propose de faire découvrir ou redécouvrir des sites de la commune de façon originale autour du thème : «An nou ay Zabitan» : A la découverte du patrimoine habissois.

Des visites seront proposées ainsi que des activités pratiques et ludiques qui permettront aux visiteurs d'avoir une approche des lieux et du patrimoine.

Cette manifestation a pour objectifs de : redécouvrir le territoire communal, valoriser les pratiques culturelles locales, pratiquer des activités en lien avec le patrimoine et les savoir-faire et de participer à divers ateliers culturels.

L'édition 2024, propose un programme riche et varié :

Jours	Sites	Ateliers
Jeudi 11 juillet 2024	Les roches gravés (Plessis)	Calebasse : confection de kwi
Mardi 16 juillet 2024	La maniocrie, Didier PEZERON	Transformation du manioc
Jeudi 18 juillet 2024	Mammalier	La noix de coco : confection d'huile de coco
Mardi 23 juillet 2024	L'Anse à la Barque : Indigoterie	Art plastique avec l'artiste peintre Joël NANKIN
Mardi 30 juillet 2024	L'habitation Vanibel	Transformation du cacao ou du café
Public : Jeunes de 8-16 ans/Effectif visé : 50		

La restitution des ateliers aura lieu au mois d'octobre, dans le cadre du mois du créole. Aussi, la commune de Vieux-Habitants a choisi de soutenir ce projet qui répond aux orientations de valorisation de son patrimoine.

Le plan de financement proposé par l'association « Lakou Bokantaj » se présente comme suit :

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT	
Co-Financeur	Montant
ETAT-DAC	8 500,00 €
Association LAKOU BOKANTAJ	500,00 €
COMMUNE	1 861,00 €
Dons	500,00 €
TOTAL	11 361,00 €

Monsieur le Maire invite ses collègues à délibérer sur :

- La validation de ce projet partenarial dont le coût total prévisionnel s'élève à 11 361,00 € HT.
- La participation communale à hauteur de 1 861,00€,
- L'inscription cette participation communale au BP 2024, - L'autorisation à donner au Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Le Conseil municipal,
Où l'exposé du Maire,
Après échanges de vues

Décide à l'unanimité :

Article 1 : De valider le projet partenarial intitulé « c'est mon patrimoine » avec l'association « Lakou Bokantaj » dont le coût total prévisionnel s'élève à 11 361,00 € HT.

Article 2 : Dit que la participation communale s'élève à 1 861,00 €.

Article 3 : D'inscrire le coût de cette dépense au budget de l'exercice en cours.

Article 4 : De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents y relatifs.

Article 5 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, à Monsieur le Président de l'association « Lakou Bokantaj » et à Madame la Comptable publique.

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :



Pour expédition conforme
Le Maire

Hules OTTO

Affichée le 02/08/2024